

NÉO

L'évaluation, au cœur du métier



Évaluer : un acte pédagogique

L'évaluation est une compétence professionnelle. Acte pédagogique, pensé et réfléchi, elle est un véritable outil au service des apprentissages, permettant d'identifier les acquis et les progrès des élèves. Les évaluations standardisées imposées par le Ministère depuis 2018 ne s'inscrivent pas dans cette perspective. Niant la professionnalité enseignante et la liberté pédagogique, elles détournent le geste évaluatif de son rôle pédagogique pour en faire un outil de pilotage et de normalisation des enseignements. Cinq années après leur mise en place, les écarts de réussite au détriment de l'éducation prioritaire restent très importants. La FSU-SNUipp continue d'exiger l'abandon de ces évaluations standardisées.

À rebours d'un protocole restreint à des items « fondamentaux », ce sont bien l'observation et l'analyse des procédures des élèves par les enseignantes et enseignants qui permettent l'accès de toutes et tous à une culture commune émancipatrice. D'autres choix sont possibles, appuyés sur une solide formation nourrie des apports de la recherche et l'enrichissement collectif des pratiques. À travers cette publication, la FSU-SNUipp propose un tour d'horizon de ces possibles, pour une réappropriation de ce geste pédagogique essentiel.

**L'évaluation positive en cycle 1
au service de la réussite**

PAGE 2

**3 questions
à Agnès Florin**

PAGE 3

**Retour sur le colloque
« L'évaluation dans tous ses états »**

PAGE 4

Évaluer par les pairs

PAGE 2

**L'évaluation au plus près
des apprentissages**

PAGE 3

**Le pacte enseignant,
une aberration pédagogique**

PAGE 4

Pour une évaluation au service des apprentissages

D'autres choix sont possibles

L'évaluation positive en cycle 1 au service de la réussite

Fondée sur l'observation attentive et continue des progrès des élèves, l'évaluation positive à la maternelle donne à voir les réussites des élèves.

À l'opposé des évaluations nationales standardisées, l'évaluation en maternelle n'est ni prédictive, ni sélective. Elle tient compte des particularités liées au jeune âge des élèves. L'observation attentive et régulière des élèves en train d'apprendre permet de valoriser leurs progrès. « Montrer à l'enfant qu'il est en train d'apprendre, en ayant un regard positif sur lui, lui restitue une image positive de lui-même », explique Sylvie Plane, professeure en sciences du langage, lors du colloque « Voir grand pour les petits » organisé par la FSU-SNUipp en janvier 2021.

Adapter le rythme

Elle se fonde en premier lieu sur la reconnaissance de la singularité de chaque élève. L'enseignant.e doit pouvoir choisir le bon moment pour évaluer, se saisir d'une occasion pour attester d'une réussite et ne pas imposer une évaluation parce qu'elle aurait été programmée. Adapter les pratiques évaluatives au rythme de chacun.e est alors primordial.

Associer l'élève

L'évaluation positive, c'est aussi montrer à l'élève qu'il-elle est toujours en train d'apprendre en valorisant chaque progrès. Les critères de réussite doivent donc être explicites. Ce travail d'explicitation et de verbalisation permet progressivement à l'élève de se rendre compte seul et objectivement de ses progrès. L'auto-évaluation représente un pas essentiel vers l'autonomie. D'ailleurs le « carnet de suivi des apprentissages » qui consigne progrès et réussites peut être renseigné par l'enseignant.e ou les élèves eux-mêmes. Il est tout à fait envisageable que l'élève puisse attester lui-même de ses progrès, notamment en GS.



Associer les parents

En cycle 1, les modalités d'apprentissage sont principalement le jeu, la manipulation et le langage oral. C'est pourquoi pour rendre compte des progrès aux parents il est souvent nécessaire de s'appuyer sur des « traces », comme des productions, des photos, des enregistrements... Ces moments d'échange sont essentiels en contexte de primo-scolarité.

Mentionnée dans les programmes du cycle 1, l'évaluation positive est un corollaire du principe « tous et toutes capables » inscrit dans la loi de refondation de l'école de 2013. Son essence même, qui appelle à une observation des acquis en construction, contraste avec la mise en place par le ministère des évaluations nationales standardisées dès l'entrée au CP où seules les performances à un instant T comptent et catégorisent les élèves.

ÉVALUER PAR LES PAIRS

Qu'est-ce que l'évaluation par les pairs et quelles en sont les conditions ? Voilà la réflexion proposée par l'ICEM* lors du colloque FSU-SNUipp « L'évaluation dans tous ses états ».

Par exemple, pour améliorer une production écrite, la lecture orale du texte se poursuit par une discussion collective. Celle-ci se fonde sur des savoirs partagés et des critères construits et acquis par les élèves. Les reformulations peuvent porter sur la structure du texte, la syntaxe, le lexique, des suites possibles, des fins envisageables... Enfin, au regard des propositions émises, l'élève retravaille son texte et l'édite.

Ce type d'évaluation d'une production par la classe permet l'enrichissement des connaissances et compétences de l'élève mais aussi de tout le groupe.

* Institut coopératif de l'école moderne – Pédagogie Freinet



« Une aide aux apprentissages au quotidien »

3 QUESTIONS À Agnès Florin, professeure émérite de psychologie de l'enfant et de l'éducation, responsable du Cnesco.

1 À QUELLES CONDITIONS L'ÉVALUATION EST-ELLE AU SERVICE DES APPRENTISSAGES ?

L'évaluation devrait être une aide aux apprentissages au quotidien. Elle devrait renseigner les élèves sur ce qu'ils ont acquis, leur permettre d'identifier l'écart entre leurs réponses et la demande faite et les compétences qui restent à travailler. De manière générale, les évaluations en classe ne sont pas toujours formalisées. Lorsqu'un enseignant regarde ce que fait un élève, l'état d'avancement de son travail ou lorsqu'il écoute ses questions et ses réponses, il est dans une phase d'évaluation. C'est en partie invisible pour les parents et l'élève et pas toujours conscientisé par les enseignants. Trop souvent encore sont pratiquées des évaluations qui classent ou notent, contribuant à produire des effets délétères sur les élèves : démotivation, affaiblissement de l'estime de soi.

2 QUEL TYPE D'ÉVALUATION PRIVILÉGIER ?

Il y a différentes formes d'évaluation qualitative sans qu'il y en ait une à privilégier par rapport à une autre. Il est important que les élèves sachent ce qui est attendu : les compétences à acquérir et les objectifs clairs. L'auto-évaluation et l'évaluation entre pairs sont aussi très utiles. Elles permettent un retour immédiat après la tâche, réactivent les apprentissages, donnent la possibilité de faire les ajustements nécessaires et d'assimiler les notions plus rapidement. Les feedbacks des enseignants sont également essentiels dans la mesure où ils permettent à l'élève de faire le lien entre l'évaluation et le travail réalisé, de conscientiser les acquis et les manques pour retravailler les éléments non

réussis. C'est bien la production des élèves qu'on évalue et non la personne.

3 COMMENT MODIFIER LES PRATIQUES D'ÉVALUATION ?

Le Cnesco plaide pour la création d'une culture commune. Il est nécessaire d'accompagner les enseignants qui sont demandeurs de formation dans la connaissance des travaux récents de la recherche, des principes de base de l'évaluation positive, des formes diversifiées de

« Lorsqu'un enseignant regarde ce que fait un élève, l'état d'avancement de son travail ou lorsqu'il écoute ses questions et ses réponses, il est dans une phase d'évaluation. »

l'évaluation. Il s'agit de favoriser les échanges sur les différentes pratiques mais aussi de soutenir les enseignants dans leurs pratiques évaluatives et de dépasser l'opposition entre les évaluations formatives et sommatives. La formation devrait aussi

s'effectuer sous des formes variées, afin que les enseignants pratiquent l'évaluation qualitative en s'essayant par exemple aux pratiques collaboratives, en étant eux-mêmes en situation d'apprentissage ou d'auto-évaluation.

* Centre national d'études des systèmes scolaires

Entretien paru dans FSC n°489 – avril 2023

L'évaluation au plus près des apprentissages

À l'école Les Marins à Châteauroux, l'équipe pédagogique a mené une réflexion sur les pratiques évaluatives dans le cadre du projet d'école.

Lucie Moreau, enseignante en CM1, se souvient des discussions et des interrogations partagées. « Nous faisons le même constat. Les élèves percevaient l'évaluation non pas comme partie du processus d'apprentissage mais comme sa fin ». Et par conséquent « Comment amener les élèves à construire leur savoir au quotidien, et non pas dans la perspec-

tive d'une évaluation sommative ? Comment modifier à la fois les pratiques enseignantes et le sens donné aux évaluations par les élèves ? » Le choix de l'équipe s'est arrêté sur des exercices courts, réalisés dans le cahier du jour et évalués au fil des apprentissages. « Les élèves disposent d'un tableau avec toutes les compétences travaillées. Lorsqu'un exercice est réalisé, nous relevons dans le tableau le niveau de maîtrise atteint. L'élève perçoit ainsi le temps long et toutes les



étapes par lesquelles il est passé pour maîtriser une compétence ».

Courtes, fréquentes et réparties dans le temps, les évaluations permettent aux élèves de donner plus de sens aux apprentissages.

Retour sur le colloque « L'évaluation dans tous ses états »

À la mi-septembre 2023, la FSU-SNUipp a réuni le colloque « L'évaluation dans tous ses états ».

Jean-François Chesné, didacticien des mathématiques, y a rappelé les acquis de la recherche : penser de concert évaluation et séquence d'enseignement, prêter attention aux procédures utilisées par les élèves, les impliquer en évitant les évaluations normatives. Les ateliers animés par les mouvements pédagogiques* ont montré comment l'évaluation formative réalisée au quotidien peut être un réel outil d'étayage.

Sébastien Goudeau, maître de conférences en psychologie sociale, a mis en lumière comment dans les évaluations normatives, les élèves des groupes sociaux réputés « moins compétents » se représentent comme tels, et comment cette auto-dépréciation est coûteuse sur le plan cognitif, entraînant de fait de moins bons résultats.

Toutes les interventions ont abouti à la même conclusion : les évaluations nationales du ministère ne répondent pas aux besoins d'une évaluation au service des apprentissages. Au contraire, de par leur contenu normatif, elles sont un facteur de tri social et sont l'outil d'un pilotage qui dépossède les acteurs et actrices de terrain de leur pouvoir d'agir.

* GFEN, ICEM-pédagogie Freinet et CRAP



Revivre le colloque
« L'évaluations dans
tous ses états »

en replay :

<https://bit.ly/48CLSUS>



Le pacte enseignant, une aberration pédagogique

Les récentes augmentations constituent une amélioration salariale pour les seuls débuts de carrière.

Dès le 7^e échelon, la grille se tasse et la perte de pouvoir d'achat occasionnée par le gel du point d'indice et l'inflation n'est plus compensée. Quant au « pacte », il est loin de représenter une revalorisation. Il s'agit en outre d'une aberration pédagogique. Le resserrement des missions du pacte autour des « fondamentaux » ne permet pas l'accès à une culture commune et génère une aggravation des inégalités scolaires. L'intervention des PE en 6^e, conçue comme « traitement » et remédiation des difficultés, est ciblée sur des compétences déconnectées des apprentissages en cours. Or, le Cnesco* montre que seules les évaluations au plus près des apprentissages permettent de proposer des remédiations pertinentes pour faire progresser les élèves.

La FSU-SNUipp s'oppose au pacte, considérant que la lutte contre les inégalités scolaires réside plutôt dans la formation, la transformation des pratiques en classe et le renforcement des RASED pour développer la prévention des difficultés scolaires.

* Conférence de consensus sur l'évaluation à consulter sur cnesco.fr/evaluation-en-classe



© MILLERAND / LES GRANDES NAJIA

NON À UN PILOTAGE PAR LES ÉVALUATIONS NATIONALES !

Lors de cette nouvelle rentrée, les évaluations nationales sont généralisées aux classes de CM1 et de 4^e. Du CP à la seconde, les élèves se soumettront sept fois à leur « jugement ». Présentées par le ministère comme « des outils à disposition des enseignant-es pour savoir où en sont les élèves », elles constituent en fait un envahissant outil de pilotage du système éducatif et de prescription des « bonnes pratiques », consignées dans des guides, désaisissant les PE de la conception de leurs enseignements.

Pourtant, les enseignant-es n'ont pas attendu les « évaluations nationales » pour se doter d'outils pertinents permettant de vérifier les acquisitions de leurs élèves. L'acte évaluatif fait pleinement partie des gestes professionnels. Quand il est pensé au cœur des situations d'apprentissages, loin de la normalisation des pratiques sous-tendue par les évaluations nationales, il est au service d'une meilleure adéquation des enseignements aux besoins des élèves.